

D.2024.12.19.1.3

**Extrait du registre des délibérations du Syndicat mixte d'études
 pour entreprendre et mettre en œuvre le schéma de cohérence territoriale
 de la grande agglomération toulousaine**

Séance du 19 décembre 2024

1 – PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE

1.3 : ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT DU SMEAT

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à quatorze heures, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, le quorum ne pouvant être atteint lors de la réunion du seize décembre deux mille vingt-quatre.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
LAIGNEAU Annette NOUVEL Honoré	PORTARRIEU Jean-François RODRIGUES Patrice
LE MURETAIN AGGLO	
DESCHAMPS Gilbert SÉVERAC Philippe	SUTRA Jean-François
SICOVAL	
CAUBET Bruno	TRONCO Jean-Luc
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN	
GUYOT Philippe ALEGRE Raymond	
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BERGIA Jean-Marc, représenté par M. DESCHAMPS
 CASTERA Didier, représenté par M. RODRIGUES
 MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme LAIGNEAU
 ROUGÉ Michel, représenté par M. NOUVEL
 SERP Bertrand, représenté par M. PORTARRIEU
 TRAVAIL-MICHELET Karine, représentée par M. SUTRA
 URSULE Béatrice, représentée par M. ALEGRE

Délégués titulaires excusés

ALENÇON Alain
DENOUVION Victor
DOITTAU Véronique
DUHAMEL Thierry
ESPIC Bruno
FAURE Dominique
FERNANDEZ Marc
FERRER Isabelle
FOUCHIER Dominique
ANDRE Christian
ANDRE Gérard
ARSAC Olivier
BARRAQUÉ-ONNO Véronique
BEUILLÉ Michel
BEZERRA Gil
BOLZAN Jean-Jacques

CARLES Joseph
CARLIER David-Olivier
CHOLLET François
COGNARD Gaëtan
COLL Jean-Louis
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
ESQUERRE Diane
GASC Jean-Pierre
GRIMAUD Robert
KARMANN Thomas
LAGARDE Dominique
LATTARD Pierre
MANDEMENT André
MARTY Souhayla
MEDINA Robert
MOGICATO Bruno

PERE Marc
PLANTADE Philippe
ROURE Marie-Hélène
RUSSO Ida
SANGAY Dominique
SEBI Jacques
SEGERIC Jacques
SIMON Michel
SOURZAC Jean-Gervais
SUAUD Thierry
SUSIGAN Alain
TERRAIL-NOVES Vincent
TOPPAN Alain
TOUNTEVICH Christophe
TOUZET Sophie
VAILLANT Romain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BAUDEAU Fabrice
CARDEILHAC-PUGENS Etienne
CARRAL Alain

ESPIC Xavier
LAY Sophie
MILHAU Claude
NORMAND Xavier

ROUSSEL Jean-François
TAUZIN Christian

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 11	Votants : 18
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 18

Par délibération du 17 septembre 2020, le Comité Syndical du SMEAT a déterminé le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau, en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales.

Par délibération du 17 septembre 2020, le Comité Syndical du SMEAT a déterminé le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau, en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales :

- 1 Président.
- 7 Vice-Présidents.
- 15 autres membres.

Par délibération du 16 décembre 2024, le Comité Syndical du SMEAT a confirmé cette composition, en tenant compte de l'actualisation des statuts de la collectivité acté par arrêté préfectoral du 29 novembre 2023 et du règlement intérieur du Comité Syndical approuvé par délibération du 11 juillet 2023.

Par courrier en date du 19 septembre 2024, le SMEAT a été informé de la démission de Monsieur Jacques OBERTI en qualité d' élu délégué au SMEAT pour le Sicoval, membre du Bureau et 3^{ème} Vice-Président.

Par décision du Conseil de Communauté du Sicoval en date du 9 septembre 2024, Monsieur Bruno CAUBET a été désigné comme nouvel élu délégué du Sicoval pour siéger au SMEAT, les autres élus délégués du Sicoval restant inchangés.

Le Préfet a accepté cette démission en date du 30 octobre 2024.

Dès lors il apparaît nécessaire de voter pour le poste de 3^{ème} Vice-Président du SMEAT.

Ont été désignés comme scrutateurs :

- M. ALEGRE Raymond
- M. DESCHAMPS

Sous la présidence de Mme Annette LAIGNEAU, présidente du SMEAT, il est procédé à l'élection du 3^{ème} vice-président de la collectivité. La Présidente a demandé qui était candidat.

S'est porté candidat au poste de 3^{ème} vice-président du SMEAT :

- Bruno CAUBET.

La Présidente de séance a ensuite invité le Comité Syndical à procéder, au scrutin à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés, à l'élection d'un 3^{ème} vice-président du SMEAT. Chaque délégué, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le



ID : 031-253102388-20241219-DEL_241219_1_3-DE



Le candidat Bruno CAUBET a obtenu 18 voix.

Ayant obtenu l'unanimité des suffrages, Bruno CAUBET est proclamé 3^{ème} vice-président du SMEAT.

Le Comité Syndical
Entendu l'exposé de Madame la Présidente
Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DESIGNE en qualité de 3^{ème} Vice-Président du SMEAT Bruno CAUBET conformément au résultat des élections.

ARTICLE 2 : DIT que cette délibération sera transmise à :

- A Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La Présidente




Annette LAIGNEAU

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le



ID : 031-253102388-20241219-DEL_241219_1_3-DE